



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Élections législatives du 30 juin 2024 et du 7 juillet 2024

Réunions de la commission de propagande

Les candidats sont invités, pour chaque réunion, à produire à la commission **5 exemplaires imprimés de leur bulletin de vote et 5 exemplaires imprimés de leur circulaire.**

Une version électronique des projets de bulletins de vote et de circulaires peut être transmise préalablement en version numérique à l'adresse pref-elections@essonne.gouv.fr.

Aucun avis complémentaire ne sera donné par la commission après la tenue de chaque réunion de la commission.

Les candidats ou leurs mandataires peuvent participer avec voix consultative aux travaux de la commission de propagande en présentiel ou en visioconférence.

Premier tour de scrutin

Lundi 17 juin 2024 à partir de 9h00
Préfecture de l'Essonne, au cabinet du Préfet, salle Jean Moulin
91010 EVRY-COURCOURONNES

De 9h00 à 12h00 : Circonscriptions 1 à 5
De 14h00 à 17h00 : Circonscriptions 6 à 10

Objet : Installation la commission de propagande,
Contrôle de conformité des projets de circulaires et de bulletins de vote
avant l'impression des documents.

La participation en présentiel pour la réunion du lundi 17 juin 2024 est vivement recommandée, notamment pour que la commission puisse s'assurer du grammage et de la dimension des documents électoraux.

Mardi 18 juin 2024 à 16h00
Société Regroupement et Diffusion de Saint Lubin (RDSL)
100 rue de Houdan à Saint-Lubin-de-la-Haye (28)

Mardi 18 juin 2024 à 20h00
Société France Routage
4 rue Bernard Palissy à Gargenville (78)

Date limite de dépôt des circulaires et bulletins de vote : le mardi 18 juin 2024 à 18h00

.../...

Objet :

Vérification du respect par les candidats :

- des quantités suffisantes afin de permettre la mise sous pli des documents électoraux,
- de la conformité des circulaires aux articles R. 27 et R. 29 et des bulletins de vote aux articles R. 30 et R. 103,
- des prescriptions spécifiques pour les élections législatives.

La présence des candidats ou de leurs mandataires est vivement recommandée si les documents ne sont pas livrés en quantité suffisante ou en cas d'absence à la réunion d'installation.

Second tour de scrutin

Mercredi 3 juillet 2024 à 11h00

Société Regroupement et Diffusion de Saint Lubin (RDSL)
100 rue de Houdan à Saint-Lubin-de-la-Haye (28)

Mercredi 3 juillet 2024 à 14h00

Société France Routage située
4 rue Bernard Palissy à Gargenville (78)

Date limite de dépôt des circulaires et bulletins de vote : le mercredi 3 juillet 2024 à 12h00

La présence des candidats ou de leurs mandataires est vivement recommandée si les documents ne sont pas livrés en quantité suffisante ou en cas d'absence à la réunion d'installation.